

---

**PARLEMENT**  
**DE LA**  
**COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**  
**SESSION 2025-2026**

---

**08 JUIN 2026**

---

**PROPOSITION DE RÉSOLUTION<sup>1</sup>**

**VISANT À PRÉVOIR UN MÉCANISME SPÉCIFIQUE DE FINANCEMENT POUR  
MAINTENIR L'OFFRE DE FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS ORGANISÉE  
EN HAUTES ÉCOLES**

---

**AMENDEMENT(S)**

**DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION**

---

---

<sup>1</sup> Voir doc. 241 (2025-2026) n°1.

## TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n° 1 déposé par Mme Valérie Dejardin, M. Vincent Crampont..	3
---	--	---

## **1 Amendement n° 1 déposé par Mme Valérie Dejardin, M. Vincent Crampont**

Les termes

« De mettre en place un mécanisme de financement spécifique pour les formations initiales d'enseignant de section 3 visant à assurer aux formations déficitaires un financement minimum équivalent à 20 étudiants finançables pour les 4 années de formation afin d'assurer leur viabilité financière et d'éviter leur disparition. »

Sont remplacés

« D'étudier la mise en place d'un mécanisme de financement spécifique pour les formations initiales d'enseignant de section 3 visant à assurer aux formations déficitaires un financement minimum équivalent à 20 étudiants finançables pour les 4 années de formation afin d'assurer leur viabilité financière et d'éviter leur disparition et tout autre mécanisme visant à préserver l'offre de formation initiale des enseignants. »

*Justification*

Compte tenu des constats partagés par tous les partis concernant la formation initiale des enseignants et la pénurie d'enseignants, le statu quo n'est aujourd'hui plus tenable.

Nous proposons un amendement laissant davantage de marge manœuvre au Gouvernement afin de préserver l'offre de formation initiale des enseignants et stopper le cercle vicieux aggravant la pénurie d'enseignants.